

Risques d'isolement, de dépendance et grande fatigue

Chantal BERHIN

NETFLIX, des images à flots continus

« **L**eader mondial du divertissement en ligne », selon sa propre définition, Netflix est un portail de programmes légal. Une sorte de vidéoclub virtuel. Avec l'avantage d'être accessible sur internet, ainsi que via des applications pour smartphones, tablettes ou PC. Il rassemble « plus de cent dix-sept millions d'utilisateurs dans plus de cent nonante pays, et plus de cent quarante millions d'heures de programmes sont visionnées par jour », annonce-t-il.

En Belgique, Netflix a été lancé en 2014. Aujourd'hui, avec ses quatre cent mille abonnés belges, son offre remet en question la pertinence de la RTBF et de RTL TVI. Le catalogue composé d'exclusivités risque en effet de détourner les spectateurs des chaînes traditionnelles que l'on regarde « à l'ancienne », de manière linéaire et aux horaires imposés par les programmes.

UN JEU D'ENFANT

Ce géant américain propose en effet tout autre chose, avec un sentiment de grande liberté pour le spectateur. L'interface est facile à utiliser. Un compte est créé en quelques minutes, et accéder à un programme est un jeu

d'enfant. Pour un forfait d'une dizaine d'euros par mois (un peu plus ou un peu moins selon le nombre d'accès choisis à partir du même abonnement), l'opérateur permet à l'abonné un accès illimité à de nombreux films, émissions, documentaires et surtout séries, son fer de lance. Il est possible de commencer à regarder, par exemple, une série sur son PC, et puis de télécharger les épisodes suivants pour les voir en dehors de chez soi, en vacances, dans le train ou ailleurs, à partir de sa tablette ou sur son smartphone.

L'abonné peut aussi entamer un film, le suspendre et le reprendre plus tard, à l'endroit exact de sa mise sur pause, même si d'autres personnes dans la famille utilisent le média. Le service offre une sorte de signet virtuel et personnalisé. Et tout cela sans qu'aucune publicité ne vienne interrompre l'émission, avantage particulièrement apprécié par les mordus du système. L'utilisateur a également le choix de la langue de diffusion, la sienne, une autre ou la version originale.

« Avec Netflix, les soirées ne sont plus les mêmes, s'enthousiasme une dame vivant seule, conquise par le système. Je regarde les programmes que je veux, à l'heure qui me convient ! » « Plusieurs fois par semaine, ajoute

une autre utilisatrice, je reçois des mails m'annonçant l'arrivée de nouveaux films ou de la nouvelle saison d'une série que j'ai commencée à suivre. On peut trouver cela pratique, mais en même temps, mes goûts sont présumés en fonction de ce que j'ai regardé précédemment. Assez vite, les propositions sont prévisibles. Qui dit que, parce que j'ai regardé un soir un thriller, j'aurai toujours envie de suivre ce genre de programme ? J'aimerais peut-être aussi être informée des nouveautés en matière de fantastique ou de films romantiques. Cette présupposition par l'algorithme est réductrice et déplaisante. »

QUESTION DE GOÛT

Le système a en effet ses limites et pose la question du pistage des goûts du client, ainsi que de l'utilisation possible de ces données. Autre bémol à l'enthousiasme général, émis par un père de famille : la chaîne met des cotations, notamment sur les films pour les enfants. Or ces avis ne sont pas toujours adéquats pour notre mentalité européenne, estime-t-il. Les films proposés par Netflix sont souvent des productions américaines, considérées comme assez « gnangnans » et pauvres en contenu. Malheureusement, coup de tonnerre pour les ama-

Médias
&
Immédi@ts

BÉJART FOR EVER

Ce 1^{er} janvier, Maurice-Jean Berger, dit Béjart, aurait eu 90 ans. Mort depuis plus de dix ans, sa réinvention de la danse restera immortelle. Arte lui consacre un portrait belgo-franco-suisse inédit, réalisé par Henri de Gerlache et Jean de Garrigues, suivi de la rediffusion de la version 2014 du ballet sur la Neuvième, par le Tokyo Ballet et le Béjart Ballet Lausanne.

Di 08/04, 23h40 : Béjart corps et âme. Lu 09/04, 0h45 : le ballet « La neuvième ».

ENCORE BON

Et si les commerçants pouvaient ne pas gaspiller en liquidant à petit prix leurs invendus du jour ? Par géolocalisation, cette petite application signale aux utilisateurs les magasins proposant des « paniers surprise ». Il suffit de cliquer pour commander et payer en ligne. Et obtenir de bons produits, à ± un tiers du prix habituel. L'application est présente en France. En Belgique, elle accueille, pour l'instant, des commerçants de Flandre...

Too Good To Go, pour tous les smartphones.



ÉCRANS.

Tout ce que l'on désire au moment où on le désire.

Finis le programme diffusé à heure fixe sur la télé de papa. Le spectateur regarde désormais ce qu'il veut, quand et où il le veut, grâce au géant américain de la vidéo à la demande. Mais attention à l'addiction !

teurs du genre !, le groupe Disney a mis fin à son partenariat avec l'opérateur, dans l'intention de lancer son propre service.

En matière de nouveautés, Netflix doit être évalué de manière distincte, selon qu'il s'agisse de films ou de séries. Son catalogue cinéma est mis à jour très régulièrement et, depuis 2016, il a

proposés pose également problème : ils sont trop anciens, se plaignent certains utilisateurs. Ils datent généralement de plus de trois ans, suivant les accords avec les lois en vigueur dans les différents pays d'émission.

Par contre, les avis concernant les séries sont très positifs, principalement à propos de celles produites pour être vues en exclusivité sur la chaîne Netflix. La presse a ainsi salué la qualité de *The Crown*, l'histoire de la reine Élisabeth II d'Angleterre, dont la première saison a été lancée en novembre 2016 et pour laquelle l'opérateur a consacré un budget de cent quarante millions d'euros. Six saisons sont programmées. Le résultat est splendide, se réjouissent les médias, et rien ne manque à la reconstitution, rigoureusement fidèle à la réalité. Cet enthousiasme est par contre complètement retombé pour la série française *Marseille*, interprétée entre autres par Gérard Depardieu et jugée très médiocre. Dans le même registre négatif, on relève des émissions de télé-réalité et des shows insipides. Mais ces défauts existent aussi sur les chaînes télé traditionnelles. Les documentaires,

quant à eux, sont souvent considérés de très bonne qualité.

BINGE WATCHING

L'opérateur calcule qu'en moyenne, un abonné a regardé environ soixante films sur la chaîne de streaming en 2017. Addiction à l'horizon ? On parle de *binge watching*, terme désignant le fait de consommer des séries télévisées en continu et sans pouvoir s'arrêter. Dans une enquête menée par Netflix en décembre 2013, trois personnes sur quatre estiment que cette frénésie commence lorsque l'on regarde entre deux et six épisodes de la même émission de télévision en une seule séance.

Le phénomène a interpellé l'association *Passeport Santé* qui pointe le danger d'isolement, de dépendance et d'extrême fatigue chez les plus fragiles. L'association souligne le risque de dépression et d'autres syndromes d'isolement pour les adeptes de cette pratique qui « préfèrent rester chez eux à visionner des séries plutôt que de sortir et de rencontrer d'autres personnes ». ■

« Mes goûts sont présumés en fonction de ce que j'ai regardé précédemment. »

annoncé un investissement de plus de six millions d'euros dans la création de programmes exclusifs. Il a par exemple produit deux films présentés en compétition officielle lors du dernier Festival de Cannes. C'est là que réside sans doute la clé de son succès pour attirer des abonnés et contrer la concurrence. L'opérateur doit notamment faire face à Amazon ou à Hulu, autres sites de streaming, ainsi qu'à de nombreuses chaînes américaines qui possèdent déjà leur propre accès en streaming ou projettent de le faire. L'âge des films

OPÉRA PARTICIPATIF

OUFTIVI, chaîne tv pour enfants de la RTBF, propose régulièrement à son jeune public des « soirées pyjamas ». Cette fois, elle sera l'occasion de diffuser... un opéra. Où, qui plus est, on demande à l'assistance d'interagir, en reprenant des chants interprétés par le chœur. Cette création mondiale de Nicolas Campogrande, commandée par l'Opéra royal

de Wallonie, raconte les aventures de deux enfants qu'ennuie la visite d'une expo sur Jean-Michel Folon. Ils préfèrent être sur leurs portables. Jusqu'à ce que le petit bonhomme bleu de Folon disparaisse à l'intérieur d'une toile. L'œuvre a été présentée à Liège le mois dernier. Une belle expérience. Sa version télévisée captivera-elle le public auquel l'opéra est destiné ?
#Folon, vendredi 6/04, 21h25, sur *La Trois*.

TOUTES LES RADIOS

Un moyen simple si on veut écouter bon nombre des radios belges francophones sur son smartphone : télécharger l'application *radioplayer.be*. On y retrouve à la fois des radios publiques et des réseaux privés, mais aussi plusieurs radios locales et/ou associatives. Ainsi que des radios web musicales spécialisées. De quoi éviter de devoir chercher sur son tuner.

